



est il possible de bloquer un pavillon sans avoir vendu le sien

Par **miss78**, le **20/12/2011** à **22:57**

nous avons mis notre maison en vente mais pas encore d'acquireurs, nous avons visiter un pavillon qui nous plait et nous aimerions le réserver pour ne pas se retrouver sans rien si nous vendons rapidement
quelles peuvent etre les possibilités sans passer par le pret relais peut on faire un compromis avec comme clause suspensive la vente de notre maison sans fixer de délai, si c'est possible quel est le pourcentage demandé? et que risquons nous si nous n'arrivions pas à le vendre?
MERCİ POUR LA REPOSE

Par **youris**, le **20/12/2011** à **23:35**

bjr,
aucun vendeur n'acceptera de voir figurer une telle clause aussi contraignante sans fixer de délai.
imaginez que vous mettez 3 ans pour vendre, votre vendeur n'a aucun intérêt à bloquer la vente de son bien.
cdt

Par **janus2fr**, le **21/12/2011** à **09:29**

Bonjour,
Par accord avec le vendeur, tout est possible...
Mais comme le dit youris, qui accepterait cela ???